

N°37
JUN 2023



LA COMMUNAUTÉ

LE MAGAZINE DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRIBEL ET DU PLATEAU



« TERRE DE JEUX 2024 »

**UN LABEL À L'IMAGE
D'UN TERRITOIRE
SPORTIF ET INCLUSIF**

Dans son rapport annuel du 31 mars dernier, la Cour des comptes a défini l'intercommunalité comme la « locomotive du bloc communal » et « l'interlocuteur privilégié des autres niveaux de l'administration », notamment parce que les Communautés de communes doivent répondre aux grands enjeux nationaux de politiques publiques en matière de transition écologique ou de relance de l'investissement public. Il est aussi précisé que les intercommunalités ont permis une réelle « progression des services au public au plan quantitatif et souvent qualitatif ». Outre les compétences historiques (gestion des zones d'activité, mobilités du quotidien, déchets ménagers, habitat), l'intercommunalité s'est progressivement investie avec succès dans des « compétences de proximité de service à la population » telle que la culture, le sport, la santé ou encore l'action sociale notamment. Le développement récent et réussi des France Services est également cité en exemple.

Ce rapport ne fait que confirmer que la CCMP s'est engagée depuis longtemps sur le bon chemin : celui de la coopération territoriale, au service de la solidarité avec les plus fragiles d'entre nous et du dynamisme économique. C'est pourquoi la CCMP a choisi, malgré un contexte économique difficile, de poursuivre l'ambition de son plan de mandat et d'investir près de 32 M€ d'ici 2026 : station d'épuration à Beynost ; réaménagement du site Phillips à Miribel pour accueillir le futur siège de la CCMP ainsi qu'une nouvelle déchèterie et permettre la relocalisation de la France Services à côté des services sociaux du Département au 1820, Grande Rue ; réception du gymnase La Chanal à Miribel ; complexe BMX de niveau national à Thil ; complexe cinématographique à Saint-Maurice-de-Beynost... Tous illustrent la volonté de mailler sur l'ensemble du territoire les grands projets d'investissement. Parallèlement, la CCMP poursuit également son effort en matière de transition écologique. La rédaction d'une nouvelle version de la charte agricole et alimentaire ainsi que le lancement d'une réflexion autour d'un Plan de Mobilité simplifié pour organiser collectivement nos déplacements sur la Côteira illustrent notre volonté d'accompagner la mutation de notre territoire et construire collectivement la Côteira de demain.



Caroline Terrier
Présidente de la CCMP

LA
COMMUNAUTÉ

LE MAGAZINE DE LA CCMP :
BEYNOST, MIRIBEL, NEYRON,
SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST, THIL, TRAMOYES

CCMP
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
Miribel • Plateau

1820, Grande Rue - 01700 MIRIBEL
Tél : 04 78 55 52 18 - mail : contact@cc-miribel.fr
www.cc-miribel.fr

FSC
FOREST
STEWARDSHIP
COUNCIL

Directeur de la publication : *Caroline Terrier*
Rédacteur en chef : *Sébastien Bénéthullière*
Conception-rédaction / création et mise en page : *J'articule*
Images / illustrations : *CCMP, L. Dakhli, M. Masson, Freepik*
Impression : *ICA Courand, en 10 500 exemplaires sur papier FSC*
Prochaine parution : *Décembre 2023*
Dépôt légal en cours

COMMENT GÉRER MON CONTRAT D'EAU POTABLE ET SURVEILLER MA CONSOMMATION D'EAU ?

SUEZ est gestionnaire de l'eau potable sur les communes de Neyron, Miribel, Saint-Maurice-de-Beynost et Beynost pour le compte de la CCMP dans le cadre d'une délégation de service public.

Pour suivre votre
consommation d'eau
24h/24 et 7j/7,

rendez-vous sur le site
www.toutsurmoneau.fr
de SUEZ :

Vous pouvez consulter le nombre de litres d'eau consommés jour après jour. Très pratique pour constater immédiatement le fruit de vos efforts en réduisant certains postes de consommation, comme les douches trop longues ou l'arrosage du jardin...

Via votre compte personnel, vous pouvez aussi gérer tous vos contrats, accéder à vos factures ou modifier vos modalités de paiement. Des conseils faciles à appliquer pour faire baisser votre consommation d'eau et préserver cette précieuse ressource sont aussi disponibles.

Sachez également qu'en cas de problème sur le réseau d'eau, vous recevez une alerte par e-mail/sms si vos coordonnées sont bien à jour sur votre compte client.

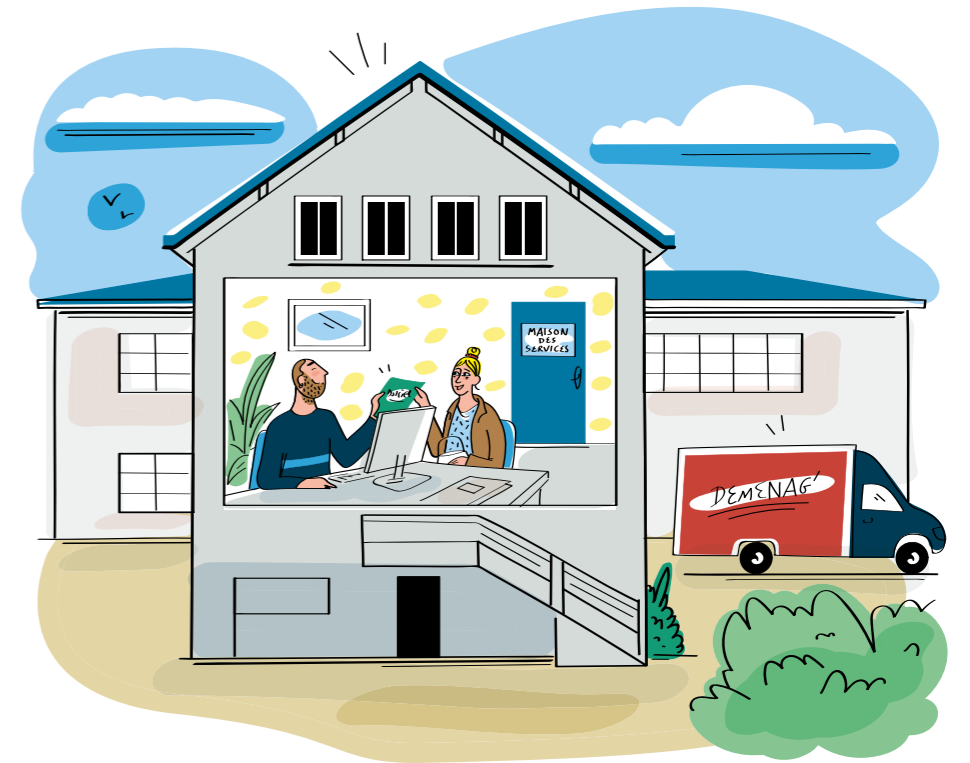


Pour toute demande,

vous pouvez appeler les équipes SUEZ au **09 77 408 408**
du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h.
En cas d'urgence, composez le **09 77 401 130**.

EST-CE VRAI QUE LA FRANCE SERVICES CÔTIÈRE ET PLATEAU VA DÉMÉNAGER ?

Ouverte depuis
1 an à Saint-Maurice-
de-Beynost, France
Services Côteira
et Plateau répond
pleinement aux
attentes des habitants
du territoire !
Afin de déployer
de nouveaux
services et vous
offrir une meilleure
qualité d'accueil,
elle déménagera
à Miribel,
1820 Grande Rue
d'ici septembre 2024.



Les nouveautés attendues

- **300 m²** pour vous recevoir (contre 120 m² actuellement).
- **3 agents d'accueil** pour accueillir et accompagner les usagers.
- **Des ateliers informatiques et numériques** hebdomadaires.
- **Une salle informatique** mise à disposition des organismes partenaires et de leurs bénéficiaires.
- **Un bureau** sera dédié pour les **rendez-vous CAF** en visio ou présentiel.
- **Des nouvelles permanences** : Trésor Public, ADIL, CIDFF, AVEMA...
- **Un accompagnement** à la gestion des factures d'eau supervisé par SUEZ.

Un guichet unique pour toutes vos demandes

Au 1820 Grande Rue, vous trouvez déjà les services publics suivants :

- le Centre Départemental de Solidarité (CDS),
- le Centre de planification et d'éducation familiale (CPEF),
- l'Association Départementale d'Aide aux Personnes de l'Ain (ADAPA),
- le SSIAD (Service de Soins Infirmiers À Domicile).

Cette proximité entre les services sociaux et la France Services Côteira et Plateau permettra de contribuer encore davantage à réduire la fracture numérique sur le territoire en créant un véritable pôle de solidarité complet où gérer toutes vos demandes administratives (aides sociales, PMI, RSA, carte grise, CAF, impôts, retraite, prévention santé, autonomie, insertion...).

France Services Côteira et Plateau

4 rue Honoré de Balzac
à Saint-Maurice-de-Beynost

04 87 34 05 70
franceservices@cc-miribel.fr

Lundi
8h45-12h / 14h-18h30

Mardi
sur rendez-vous

Mercredi
sur rendez-vous le matin
14h-18h

Judi
8h45-17h15 non-stop

Vendredi
8h45-12h30 / 14h-17h15

SPORT
pour tous

JO 2024

LAURENT
MICHELPrésident du club
communautaire de BMX

Santé

Associations

INCLUSION
sociale

SOLIDARITÉ

THIERRY
JACQUETPrésident du comité
Handisport de l'Ain,
partenaire de
la manifestationXAVIER
DELOCHEVice-Président Culture,
Éducation et Sport

Regards croisés sur le sport au sein du territoire

Avec le label « Terre de Jeux 2024 », la CCMP s'engage à valoriser le sport dans toutes les communes, convaincue qu'il favorise le vivre-ensemble et le bien-être à tous les âges. Mais au-delà du label, c'est tout un écosystème dédié au développement de la pratique sportive qui s'active sur notre territoire pour diffuser un esprit de cohésion et de partage.

Que représente pour vous le label « Terre de Jeux 2024 » et, plus largement, les Jeux Olympiques et Paralympiques ?

Laurent MICHEL Les Jeux ont une connotation particulière. L'événement permet de mettre en lumière des disciplines que l'on voit peu autrement, ainsi que des athlètes dits « amateurs ». Quant au label, c'est un catalyseur pour promouvoir un message d'espoir et rappeler que chacun peut s'épanouir à son niveau.

Thierry JACQUET Autant les personnes valides que les personnes en situation de handicap peuvent prendre conscience que le sport est accessible à tous. Je vois le label comme un formidable vecteur pour sensibiliser à grande échelle au handisport sur le territoire.

Xavier DELOCHE Oui, le label valorise tout le travail accompli au quotidien par les associations et les bénévoles. Il traduit aussi la volonté de développer une politique sportive et culturelle ambitieuse au sein de la CCMP.

En quoi vous semble-t-il important de promouvoir les valeurs sportives ?

X.D. Le sport nous rappelle à la fois l'importance du collectif et du partage, des valeurs qui sont essentielles non seulement dans la vie sociale, mais aussi professionnelle et familiale. C'est une excellente voie pour aller vers l'éducation, le social et la rencontre de l'autre.

L.M. On se regroupe autour d'un esprit d'entraide, de respect et de confiance dans le sport. Les fédérations, les clubs et l'ensemble des encadrants font un travail important pour promouvoir une attitude positive et sans querelle, même lorsqu'il y a concurrence.

T.J. Pour les personnes en situation de handicap, le sport est une aide à la socialisation, parfois une fenêtre vers une nouvelle vie après un accident ou une maladie. Et au-delà de l'inclusivité, c'est la complémentarité entre les personnes valides et non valides qui me semble intéressante : cela permet à chacun, malgré des parcours de vie différents, de reconnaître l'autre dans sa différence.

L'un des objectifs de « Terre de Jeux 2024 » est de mettre plus de sport dans le quotidien. À votre échelle, constatez-vous un développement de la pratique sportive ?

X.D. Sur le territoire, c'est assez marqué. On peut voir que depuis 20 ans, la CCMP crée de nouveaux équipements structurants et des lieux de centralité autour du sport. Dernier exemple en date : la construction d'un troisième gymnase à Miribel.

L.M. Si je parle de ce que je connais le mieux, le BMX est un sport olympique depuis 2008, mais peu connu en France. Et pourtant, on a la chance ici de pouvoir faire construire un complexe neuf pour encourager le club et son palmarès ! Ça témoigne d'un vrai investissement de la part de la collectivité en faveur du sport.

T.J. Dans le cadre du label, il est d'ailleurs important de souligner que la CCMP a interrogé en amont les associations sportives avant de prendre des décisions. Il y a une vraie écoute des besoins réels et une volonté d'inclure toutes les parties prenantes. Par exemple, nous nous sentons épaulés dans notre volonté de rendre plus visible le sport pour les personnes non-valides ou handicapées.

Au-delà de la Semaine Olympique et Paralympique, d'autres événements sont-ils prévus ?

T.J. Nous souhaitons développer 2 nouvelles activités et organiser des sorties dans les mois à venir en partenariat avec la CCMP : la randonnée pédestre en mixité handi-valide et le vélo en tandem côte-à-côte, notre territoire offrant des paysages idéals pour ce type de pratiques.

L.M. Le club de BMX organise 2 grandes courses par an, l'une régionale, l'autre départementale. La prochaine aura lieu le 7 octobre à Beynost pour la Coupe Ain Rhône Métropole de Lyon : elle réunira 7 clubs et plus de 200 pilotes. Le public est bien sûr invité à suivre cet événement festif.

X.D. Rappelons également les sessions sportives qui reviennent chaque année au début des vacances d'été pour les enfants du territoire, au sein des équipements communautaires. Elles sont un symbole de l'intervention de la CCMP, aujourd'hui mises en lumière par la force de « Terre de Jeux ».

Un dernier message pour donner envie d'enfiler sa tenue de sport ?

L.M. C'est bon pour la santé physique et mentale. Mais c'est aussi un travail sur soi, un travail d'ouverture aux autres. Au club de BMX, les licenciés ont entre 3 et 60 ans, c'est la preuve qu'il n'y a pas d'âge pour se lancer.

T.J. En partenariat avec la Plateforme Sport-Santé de l'Ain, nous proposons une séance de sport par semaine, ouverte à tout le monde, valide comme non-valide. On vous attend !

X.D. Le plus important, c'est de rappeler que l'on n'a pas besoin de décrocher des médailles pour se faire plaisir !

LABEL « TERRE DE JEUX 2024 » : LE SPORT À L'HONNEUR À LA CCMP

POURQUOI ÊTRE LABELLISÉ

TERRE DE JEUX 2024 ?

- Faire vivre l'émotion et l'aventure des Jeux Olympiques et Paralympiques au plus grand nombre ET intégrer pleinement le sport à notre quotidien. En 2024 et après !
- Offrir une nouvelle visibilité à la politique sportive et culturelle du territoire, ainsi qu'aux associations qui la rendent possible.
- Réunir les habitants autour d'événements qui mettent en avant le sport, mais aussi la solidarité, la culture, la jeunesse...

AGIR ENSEMBLE POUR CÉLÉBRER DES VALEURS ESSENTIELLES

Dans l'Ain, seules 30 communes et 2 intercommunalités ont été labellisées « Terre de Jeux 2024 », dont les 6 communes et la CCMP. Un véritable engagement qui témoigne de la vitalité sportive du territoire. Ensemble, nous avons co-construit un programme d'événements sportifs à destination de tous. L'objectif ? Favoriser l'accès aux pratiques physiques et sportives, mais aussi retisser des liens sociaux, proposer des opportunités de se découvrir et inciter à se maintenir en bonne santé.

DÉMOCRATISER LA PRATIQUE DU SPORT ? OUI, POUR TOUT LE MONDE !

- **Les scolaires**, avec les équipes enseignantes et les éducateurs sportifs de la CCMP mais aussi dans le cadre des animations périscolaires des écoles du territoire.
- **Les salariés des entreprises**, grâce à des ateliers sportifs.
- **Le grand public**, lors d'événements thématiques (sport-santé, sport-mixité, para-sport, sport et citoyenneté).

Merci

Au Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Ain qui accompagne les actions en faveur d'une pratique sportive tournée vers l'inclusion sociale, la santé, l'organisation intergénérationnelle.

Au Comité Handisport de l'Ain qui participe à la socialisation des sportifs non-valides et handicapés, et fait progresser les mentalités.

Dès maintenant et jusqu'au démarrage des Jeux Olympiques et Paralympiques, profitez des nombreuses activités et temps forts mis en place ! Alors que la France s'apprête à recevoir l'un des plus grands événements sportifs du monde, le label « Terre de Jeux » a été créé pour valoriser les territoires qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants... comme la CCMP.

→ DU 19 AU 24 JUIN : LA SEMAINE OLYMPIQUE



DÉCOUVREZ LE PROGRAMME !

Mercredi 21 juin

Initiation breakdance (nouvelle discipline olympique) avec battle, démonstrations, DJ sets et initiation longboard dancing sur le parking de l'Académie de Musique et de Danse de la CCMP de 15h à 19h.

Vendredi 23 juin

Journée de l'Olympisme pour les écoles de la CCMP : accueil de classes d'écoles élémentaires et activités multisports au Forum des sports à Saint-Maurice-de-Beynost.

Soirée hand-fauteuil :

démonstrations, ateliers découvertes et match de Gala Caluire-Meximieux au gymnase Saint-Martin à Miribel de 18h à 22h. Action orchestrée par l'association communautaire Côtère handball.

Soirée « Corps et âmes » :

avant-scène dansée par les élèves de l'AMD, projection documentaire et débats sur la pratique physique intergénérationnelle au théâtre l'Allégro à Miribel de 18h30 à 20h30.

Samedi 24 juin

Village associatif olympique « Jeux, fêtes et matchs » au Forum des sports à Saint-Maurice-de-Beynost : initiations découvertes sportives avec les associations du territoire, animations, restauration, buvette, et rencontre avec des sportifs professionnels de 11h à 20h.

Du 10 au 19 juillet

les sessions sportives de la CCMP : initiation pour les enfants de 8 à 12 ans dans chaque centre de loisirs du territoire à divers sports : BMX, taekwondo, boules lyonnaises...

NOS ASSOCIATIONS ENGAGÉES AVEC « Terre de Jeux 2024 »

- ULM (Judo)
- Côtère Handball
- Beynost BMX La Côtère
- Pétanque Miribel Côtère
- Vertical Côtère (Escalade)
- Gymnastique Volontaire Miribel - La Côtère
- Ikebana (Gymnastique Volontaire)
- Cyclo-Tourisme de la Dombes
- Swivels de Neyron (Danse country)
- Cacciatore Boxing Club (Boxe Française)
- Saint-Maurice Côtère Volley
- Miribel Tennis de Table
- Ain Sud (Football)
- Tennis Club Neyron
- Olympique Boules Saint-Maurice (Boule Lyonnaise)
- Artemis (Centre Socio-culturel de Saint-Maurice-de-Beynost)
- CeSAM (Centre Social d'Animation de Miribel)



▲ **CADÉMIE
DE MUSIQUE
ET DE DANSE**
DE LA CCMP

VOUS ATTEND !



Depuis plus de 20 ans, l'Académie de Musique et de Danse (AMD) de la CCMP œuvre pour faire découvrir, à l'ensemble de la population, la musique et la danse.

Ouverte à tous les publics, elle propose de nombreux événements tout au long de l'année.

L'Académie de Musique et de Danse, c'est plus de 27 disciplines enseignées. Un lieu d'épanouissement pour l'apprentissage.

L'AMD PROPOSE :

- une pratique de la musique et de la danse dès 4 ans,
- des cours individuels et collectifs,
- des cursus diplômants et non-diplômants,
- des masters class en partenariat avec le Théâtre Allégo,
- un partenariat avec l'association Dyapason, donnant la possibilité d'aller aux concerts et aux spectacles de danse sélectionnés par l'équipe enseignante,
- des classes dansantes et des orchestres dans certaines écoles de la CCMP.

L'AMD, c'est aussi une équipe d'enseignants qui cherchent chaque année à se renouveler et innovent sans cesse pour que chacun puisse trouver la discipline de son choix !

CETTE ANNÉE, DÉCOUVREZ DES NOUVEAUTÉS :

- cours de Basson,
- cours de MAO (Musique Assistée par Ordinateur) ou « instrument virtuel » pour apprendre à créer sa propre musique,
- cours de hip-hop : pour mêler différents styles de danse urbaine,
- cours de breakdance : pour tester des styles de mouvements saccadés, presque acrobatiques et des mouvements au sol.

Comment s'inscrire ?

Rendez-vous en ligne sur l'Extranet famille ou remplissez la fiche de pré-inscription disponible sur la page amd.cc-miribel.fr/inscriptions/

→ Pour les élèves déjà inscrits en 2022, les réinscriptions ont lieu du 22 mai au 11 juin.

→ Pour les nouveaux élèves, les pré-inscriptions sont ouvertes du 11 juin au 9 juillet.

LA CCMP PROPOSE UNE OFFRE CULTURELLE VARIÉE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE.

Prochains rendez-vous ?



« Livres à l'Eau »
du 5 au 16 juillet :
le Grand Parc de Miribel
Jonage métamorphosé
en salon de lecture
en plein air.



« Bébes bib' »
du 14 au 21 octobre :
Une semaine d'animation
pour faire découvrir le livre
aux plus petits et valoriser
ses bienfaits pour l'éveil.

LE TRI, ÇA COMMENCE QUAND ON EST PETIT !

DES ANIMATIONS DESTINÉES AUX CITOYENS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

Reconnaître les matières (carton, plastique, papier, métal), savoir dans quelle poubelle jeter ses déchets, découvrir ce que deviennent les paquets de céréales, les tubes de dentifrice et autres bouteilles de jus de fruit... Pour initier les élèves aux gestes de tri et au recyclage, la CCMP adresse en début d'année un catalogue de présentation des animations à l'ensemble des établissements du territoire. Les enseignants sont ensuite invités à faire une demande d'intervention auprès de la CCMP en fonction des thématiques retenues.



Parce qu'il n'y a pas d'âge pour être sensibilisé au tri, au recyclage et aux petits gestes du quotidien, la CCMP propose des animations scolaires, pédagogiques et gratuites sur le thème du traitement des déchets. Encadrées par des animatrices de la prévention et du tri des déchets, elles s'adressent à tous les élèves de la maternelle au collège.

DES ANIMATIONS LUDIQUES POUR MIEUX PROTÉGER LA PLANÈTE

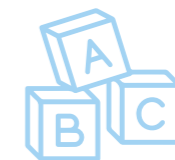
→ En 4 séances, le thème « Tout savoir sur les déchets, les matières et les 4R » permet aux élèves de devenir incollables sur le cheminement des déchets, de comprendre à quoi servent les filières de recyclage, et de prendre conscience que nos habitudes de consommation ont un impact sur l'environnement. Ponctué du « jeu de la deuxième vie » (quel objet se cache derrière un déchet recyclé) et du « Maxi goûter, mini déchets »,

cette animation est aussi l'occasion d'évoquer les 4R « Réduire, Réutiliser, Réparer, Recycler » et leur application dans la vie de tous les jours.

→ En 3 séances, « Le PAPIER dans tous ses états » offre aux enfants l'opportunité de revenir sur les consignes de tri et d'évoquer les étapes de recyclage du papier, avant de réaliser eux-mêmes une feuille de papier.

SUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

9 établissements scolaires ont bénéficié d'animations, de la petite section maternelle au collège



70

interventions dans 36 classes



SPORT ET CULTURE

UN 3^E GYMNASE

COMMUNAUTAIRE
POUR PRATIQUER
VOTRE SPORT PRÉFÉRÉ !



→ En 2016, la CCMP faisait le constat d'une inadéquation entre les besoins réels du territoire et les équipements sportifs disponibles. Aujourd'hui, un nouveau complexe sportif sort de terre du côté de La Chanal, à Miribel.

Prévue durant l'été, la mise en place des équipements – tatamis, paniers de basket, cages de hand, vestiaires – devrait permettre d'ouvrir le gymnase dès la rentrée prochaine. Bientôt, vous pourrez profiter d'un dojo, d'une salle de danse, d'une salle de tennis de table - escrime et d'une salle multisport.

→ Débutés en septembre 2021, les travaux avancent bien : après le gros œuvre et l'étape de l'étanchéité, le moment est venu d'habiller l'extérieur, d'installer le bardage et de soigner les finitions.

Coûts des travaux
7,9 millions d'€ TTC

VOIRIE

2 MILLIONS D'€
POUR ACCOMPAGNER
LES COMMUNES

La CCMP a mis en place un fonds de concours de 2 M€ destiné à accompagner les 6 communes de la CCMP dans les travaux de sécurisation de leurs voiries. L'enveloppe est ainsi répartie en fonction de la population et du linéaire de voirie. 3 communes ont d'ores et déjà présenté un projet validé par le Conseil communautaire. Celui de la commune de Neyron concerne la sécurisation des abords de son école primaire, celui de la commune de Beynost consiste à modifier 2 carrefours jugés trop dangereux et celui de la commune de Thil prévoit l'aménagement du chemin du Mas Durand.

CADRE DE VIE

LANCEMENT
D'UNE CONCERTATION
POUR RÉGLEMENTER
L'AFFICHAGE
EXTÉRIEUR

La CCMP lance une concertation dans le cadre du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) pour préserver les espaces paysagers et le cadre de vie sur le territoire. Dès à présent, le public et les associations sont encouragés à exprimer leurs avis et observations afin d'adapter ce RPLi aux spécificités de notre territoire.

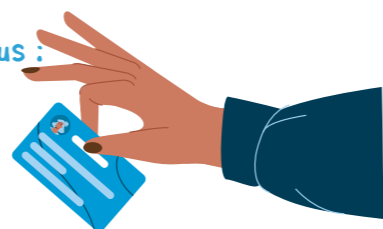
→ Vous pouvez écrire à rpli@cc-miribel.fr ou demander le registre à l'accueil de la CCMP.

MOBILITÉ

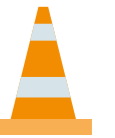
SE DÉPLACER
AUTREMENT
ET PLUS FACILEMENT

Pour faciliter le déplacement des usagers entre les agglomérations, la CCMP devient membre du Syndicat des Mobilités des Territoires de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise (SMT AML). À la clé, des services de mobilité innovants, comme l'offre multimodale T-libr : dès septembre, vous pourrez recharger votre abonnement sur un seul support et voyager sur tout le réseau (TER, Cars région, Colibri, transports 3CM, TCL), tout en bénéficiant de tarifs avantageux.

Pour en savoir plus :
rendez-vous sur
www.t-libr.fr



URBANISME

COMMENT SONT VALORISÉS
LES DÉCHETS DU SITE
PHILIPS À MIRIBEL ?

La métamorphose se poursuit sur l'ancien site de l'entreprise Philips destiné à accueillir le siège social de la CCMP. L'association REED Groupe GEIM, qui forme des demandeurs d'emploi, a déjà récupéré 25 tonnes de matériaux pouvant être réutilisés. En plus d'avoir un impact positif sur l'environnement et l'insertion professionnelle, cette déconstruction devrait réduire les coûts d'extraction des déchets d'environ 30 %.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

UN SOUTIEN À
L'INVESTISSEMENT
POUR LES ARTISANS
ET COMMERÇANTS

Financé par la Région et la CCMP, le FICOM accompagne les entreprises locales dans leur projet d'investissement. Pour s'adresser au plus grand nombre, de nouvelles modalités d'éligibilité sont mises en place : tous les artisans – même sans point de vente ou avec showroom – peuvent demander une aide. Quant au montant minimum pour déposer un dossier, il passe de 10 000 € à 5 000 €.

Pour en savoir plus :

contactez le service DEVECO au 04 78 55 52 18.

ENVIRONNEMENT

UNE POLITIQUE ENGAGÉE
AU SERVICE D'UN SYSTÈME
AGRICOLE ET
ALIMENTAIRE DURABLE

La CCMP a validé une enveloppe de 300 000 € pour la Charte agricole et alimentaire 2023-2027. Ce budget doit permettre de sensibiliser à une alimentation de qualité, encourager une agriculture résiliente et lutter contre l'érosion et le ruissellement.

ENVIRONNEMENT

DES MOUTONS
EN GUISE DE
« TONDEUSES
ÉCOLOGIQUES »

La CCMP gère 44 bassins d'orage permettant de lutter contre le ruissellement. 4 d'entre eux, situés à Miribel et Beynost, ont été choisis pour tester une méthode alternative d'entretien : l'éco-pâturage ! Ils accueilleront pour cela des moutons adaptés aux terrains dont la présence permettra de maintenir la biodiversité, de limiter les coûts d'entretien et les nuisances sonores et de transformer les bassins en lieux de découverte pour les petits et grands. Il est essentiel de ne pas nourrir les animaux et de ne pas pénétrer dans les bassins.



BÉÉÉÉH !

POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ DU TERRITOIRE DE PLUS PRÈS
REJOIGNEZ LA CCMP SUR SES RÉSEAUX SOCIAUX !



BILAN ET PRÉVISION : QUELLES ORIENTATIONS POUR LES FINANCES DE LA CCMP ?

LA BONNE GESTION FINANCIÈRE DE LA CCMP : LA PREUVE PAR LES INDICATEURS

→ La CCMP prévoit en 2023 d'augmenter de 7M€ supplémentaires son budget pour financer son programme d'investissement.

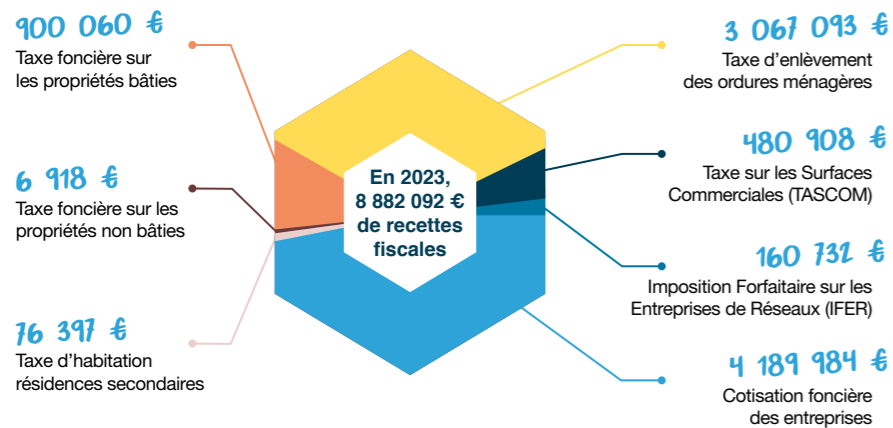
→ L'épargne brute (différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement), est un indicateur essentiel de la bonne santé d'une collectivité. L'épargne brute permet d'investir ou de rembourser la dette. Après une forte chute en 2020/2021,

elle a atteint en 2022 près de 4 000 000 €, soit un taux de 18,27 %. Un chiffre bien au-dessus du seuil d'alerte de 8 % fixé par la Cour des comptes. L'épargne brute attendue pour 2023 sera sans doute supérieure, approchant les 5 M€.

→ Grâce à l'augmentation de la fiscalité et des dotations d'État, les recettes de la CCMP compenseront l'évolution des charges de fonctionnement.



DES CHANGEMENTS ATTENDUS CÔTÉ FISCALITÉ



EN 2023, LA CCMP VA AUGMENTER SA FISCALITÉ

Pour la première fois depuis 15 ans, la CCMP va percevoir de la taxe sur le Foncier bâti. Un taux de 2 % sera appliqué, générant environ 900 000 € de recettes nouvelles. Pour l'année 2023, avec la revalorisation mécanique des bases, le dynamisme économique local, et la nouvelle fiscalité perçue sur le Foncier bâti, la CCMP prévoit une augmentation globale de 1 420 928 € de ses recettes fiscales.

Malgré un contexte économique singulier qui se traduit depuis le début de l'année 2022 par une forte inflation liée à l'augmentation des coûts énergétiques, des prix des matériaux et à un relèvement des taux d'emprunts, la volonté de poursuivre un plan pluriannuel d'investissement ambitieux reste intacte afin d'assurer un développement harmonieux du territoire et soutenir l'activité. Ce défi passe par une gestion anticipée et maîtrisée des finances de la collectivité.

COUP DE PROJECTEUR SUR DES PROJETS MAJEURS QUI RENFORCENT L'ATTRACTIVITÉ ET LE CADRE DE VIE

SPORT

Construction du gymnase de La Chanal à Miribel pour une ouverture prévue à la rentrée scolaire 2023 – 3 882 546 € / budget 2023-2026
Enveloppe globale 2021-2026 de 7 958 000 €

Construction d'un stade de BMX à Thil avec un démarrage des travaux d'ici septembre 2023 – 2 685 910 € / budget 2023-2026
Enveloppe globale 2019-2026 de 2 737 847 €

MOBILITÉ

Travaux de confortement du Pont de l'île à Miribel : sécurisation de l'ouvrage datant des années 1940. Estimation des travaux de 885 000 € / budget 2023-2026

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Acquisition du foncier pour la réalisation d'une zone d'activité de 9 hectares à Tramoyes – 8 546 520 € / budget 2023-2026

SOLIDARITÉ

Création d'une Maison France Services d'ici le deuxième semestre 2024 dans les locaux actuels de la CCMP à Miribel – 629 000 € / budget 2023-2026

MOYENS GÉNÉRAUX

Travaux de réhabilitation de l'ancien site industriel Philips pour y transférer le siège de la CCMP début 2024 – 3 538 980 € (travaux, mobilier et aménagement de la salle du conseil) / budget 2023-2026

DES INVESTISSEMENTS CONCRETS

En 2023, la CCMP a confirmé sa volonté de poursuivre une politique ambitieuse d'investissements pour équiper et structurer le territoire. Équipements publics, zones économiques, urbanisme, culture, éducation, environnement... Le Plan pluriannuel d'Investissement en 2023 représente près de 80 M€ tous budgets confondus.

En 2023, c'est plus de 13,5 millions € investis pour le budget général et 5,2 millions € pour les budgets annexes.



UN PROGRAMME D'ACTIONS PLURIANNUEL POUR FACILITER LES DÉPLACEMENTS SUR LA CÔTIÈRE À L'ÉTUDE !

Une étude visant à élaborer un Plan de Mobilité Simplifié (PDMS) pour améliorer les réseaux cyclables et offrir, à long terme, des services de mobilité active et partagée, va être engagée en 2023 avec un objectif d'approbation au dernier trimestre 2024. En attendant la concrétisation de cette étude, la CCMP a décidé d'octroyer aux communes un fonds de concours de 2 millions € sur 2023/2026 pour la réalisation de travaux d'aménagement sur voiries.



19^E ÉDITION DU FESTIVAL QUAIS DU POLAR

1^{ER} AVRIL

3 ANIMATIONS
AUTOUR DU POLAR

6 BIBLIOTHÈQUES



Événement incontournable sur Lyon, le Festival Quais du Polar a fait le choix à l'occasion de sa 19^e édition de se délocaliser pour la première fois dans l'Ain. Grâce au dynamisme de son réseau de bibliothèques, la CCMP a été choisie pour accueillir un événement unique : un ciné-rencontre avec l'auteur Bernard Minier. Pour l'occasion, les bibliothèques ont également proposé des animations : « Polar s'amuse » pour s'initier au jeu coopératif, d'enquête, de déduction et escape game et « Troc'Polar », pour échanger ses romans policiers contre d'autres pépites.

UN CONCERT POUR LES 140 ANS DE L'ASSOCIATION ESPÉRANCE DE BEYNOST

25 et 26 mars

1 REPRÉSENTATIONS

THÉÂTRE
ALLÉGRO - MIRIBEL



À l'occasion des 140 ans de l'association Espérance de Beynost, 2 jours de concerts ont eu lieu à l'Allégo. Des événements ayant fait salle comble, que ce soit pour écouter l'orchestre d'Harmonie, l'orchestre junior de l'AMD ou la chorale de l'Espérance. Un moment salué par l'ensemble de la foule présente pour l'évènement.

VISITE DES ÉLUS SUR LE CHANTIER DE LA NOUVELLE STATION D'ÉPURATION



22
MARS

JOURNÉE
MONDIALE DE
l'eau

Beynost

Les élus de la Commission Grand Cycle de l'eau se sont rendus sur le chantier de la station d'épuration de Beynost pour visualiser l'avancée des travaux et mieux comprendre le processus de traitement des eaux. Ce projet est à la fois indispensable pour préserver la Serein et pour assurer en toute conformité le traitement lié à l'augmentation des charges polluantes. Il répondra également aux besoins du territoire relatifs à l'évolution du nombre d'habitants prévu à l'horizon 2050 sur les communes de Beynost et Saint-Maurice-de-Beynost. La suite des travaux concerne quant à elle le second œuvre et l'équipement.

OPPOSITION

QUEL PROJET DE TERRITOIRE POUR DEMAIN ?

Des élus de la CCMP incitent à ce que nous devenions les Néo-Lyonnais d'un satellite de la Métropole de Lyon. Ils veulent accueillir de plus en plus de nouveaux usagers, toujours plus demandeurs de services. Ceux qui ont les moyens font exploser le prix du foncier et de l'immobilier et ceux qui n'en ont pas viennent occuper les appartements construits pour répondre aux 25% de logements sociaux. Quant aux « indigènes » de nos communes, ils ne reconnaissent plus leurs communes devenues des villes dortoirs. Les enfants des classes moyennes doivent partir, n'ayant plus les moyens de se payer un logement ici. Avec eux, c'est aussi le tissu associatif qui disparaît. Les acteurs du territoire sont remplacés par des consommateurs. Quant à ceux qui peuvent rester, ils deviennent la « vache à lait » des impositions locales votées par des élus qui ne sont plus que des petits comptables, sans vision, car déracinés, ou apôtres d'une idéologie d'une « mondialisation sans entrave » à petite échelle... Nos communes meurent doucement, car on supprime ceux qui les faisaient vivre.

La CCMP est devenue le jouet d'ambitieux qui voudraient bien endosser un costume trop grand pour eux... On peut être en désaccord avec moi, mais je travaille les dossiers, ce qui me permet de me forger une opinion, et j'ai une colonne vertébrale politique pour défendre mes idées.

Seul ? Libre de parole, oui !

Laurent TRONCHE
Conseiller communautaire
libre et indépendant



**KAROLINE
MONNIER**

*Responsable RH
chez Maxon France*

REPENSER NOS TRAJETS DOMICILE/ TRAVAIL

**Maxon France
est implanté depuis
2021 dans la ZAC
des Malettes
à Beynost.**

LE PLAN DE MOBILITÉ INTER-ENTREPRISES (PDMIE)

Une démarche
impulsée par la CCMP
en avril 2022 pour
une durée d'un an
et un coût de 30 000 €.

10 entreprises
impliquées.

+ de 500 salariés
ont participé
au diagnostic sur
les habitudes
de déplacement.

QUELS OBJECTIFS ?

- Préserver
l'environnement
- Améliorer le quotidien
des salariés
- Encourager les
déplacements doux

Quelles sont les raisons qui vous ont poussé à vous intéresser aux questions de mobilité ?

Il y a d'abord une dimension sociale car nous avons à cœur d'offrir un large choix de solutions de déplacement à nos collaborateurs. Ensuite, il nous semble que la mobilité est un sujet d'avenir, à tous les niveaux. D'une part, vis-à-vis de l'impact environnemental : proposer des solutions de mobilité plus douces ne devrait pas être une option, chaque entreprise a son rôle à jouer. D'autre part, l'accessibilité des zones d'activité est un levier d'attractivité pour attirer nos talents de demain.

Pourquoi avez-vous choisi de participer au Plan de Mobilité Inter- Entreprises initié par la CCMP ?

C'est une formidable occasion de partager et de profiter des compétences et de l'expérience de chacun. Une dizaine d'entreprises sont présentes autour de la table :

beaucoup de bonnes idées à creuser ainsi qu'une vraie volonté de co-construction sur ses sujets. Et puis le soutien de Sylvie Nobecourt, de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Ain, ainsi que celui des membres de la CCMP nous a permis d'avancer concrètement.

Comment la démarche a-t-elle été accueillie par les salariés ?

Dès fin 2022, nous avons impliqué nos collaborateurs pour avoir une vision plus précise de leurs habitudes de transport domicile/travail, de leurs rythmes de travail et de leurs attentes. Chez Maxon France, cette première enquête a suscité une vraie curiosité en interne, avec presque 50 % de réponses au questionnaire. La mise en œuvre opérationnelle, qui débute en ce moment, était ainsi très attendue.

Quelles actions de sensibilisation et d'information sont mises en place pour encourager la mobilité douce ?

Pour inciter les salariés à se tourner vers d'autres modes de déplacement que la voiture individuelle, nous avons commencé à déployer tout un éventail de dispositifs : horaires de travail flexibles, parking vélos et trottinettes, vestiaires et douches à disposition, bornes de recharge pour les véhicules électriques, télétravail... Et d'autres actions sont encore à venir grâce au Plan de Mobilité Inter-Entreprises ! Nous participons aussi pour la 2^e fois au Challenge Mobilité initié par la Région Auvergne-Rhône-Alpes : c'est un moyen ludique et festif de promouvoir les modes de transport alternatifs.